



Quartus et Legalife lancent un programme immobilier neuf digitalisé

Valérie Garnier

Le groupe Quartus, « premier ensemblier urbain français indépendant dédié aux nouveaux usages », et la startup Legalife lancent le « premier programme immobilier neuf entièrement digitalisé ».

L'acquéreur pourra, ainsi, accomplir l'ensemble des formalités d'acquisition de son appartement sur internet avec une sécurité et une ergonomie maximale, de la rédaction du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente. La solution sera mise en œuvre sur un programme pilote de Quartus Villas Ô Retz, situé à Pornic, avant d'être étendu progressivement à l'ensemble des nouveaux programmes du groupe.

Développée par Legalife, " la digitalisation du processus de vente immobilière permet au client de réserver son appartement en quelques minutes directement depuis le bureau de vente de Quartus ou en ligne chez lui sur le support de son choix : ordinateur, tablette ou smartphone ". Le contrat de réservation, " entièrement automatisé, est spécifique pour chaque programme immobilier. L'acquéreur est guidé tout au long du processus par des questions très simples jusqu'à la signature électronique qui a valeur légale ".

Une fois le lot réservé, l'acheteur a accès à un compte personnel contenant l'ensemble des documents de son dossier d'acquisition. Il peut consulter à tout moment le contrat et ses annexes (plan de masse, plan de l'appartement, plan du parking...) et télécharger dans son espace personnel les différents documents à fournir au groupe Quartus et au notaire pour la signature de l'acte authentique de vente.

De son côté, Quartus disposera d'un compte administrateur partagé avec le notaire du programme " leur permettant de suivre l'avancement des dossiers et d'être notifié des actions à effectuer par chacune des parties prenantes. L'outil de suivi se mettra à jour automatiquement et en instantané en fonction des réponses apportées au questionnaire du contrat de réservation, des fichiers " uploadés ", des dates programmées... Et cela jusqu'à la livraison du programme

Les trois avantages de la digitalisation du processus de vente

- Amélioration de l'expérience client. L'acquéreur a la liberté de réserver son appartement quand il veut et où il veut. Le processus est simple et ne prend que quelques minutes, tout en offrant toute la sécurité juridique requise.
- Optimisation de la gestion pour Quartus. Le suivi de l'opération immobilière est entièrement automatisé grâce à un outil de gestion et de suivi des dossiers.
- Simplification des relations avec le notaire. Du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente, la relation entre Quartus et le notaire est totalement dématérialisée : tous les échanges et transmissions de pièces sont centralisés grâce au logiciel de Legalife.